



Québec, le 10 février 2017

Madame Danielle May-Cuconato
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Madame la Secrétaire générale,

En réponse à la publication de l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2015-318-4, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) souhaite présenter au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes le mémoire ci-joint actualisé.

Ce mémoire fait état des observations, commentaires et recommandations du MCC sur la révision du cadre réglementaire relatif à la musique vocale de langue française applicable au secteur de la radio commerciale de langue française. Comme il a été demandé, les modifications apportées ont été mises en surbrillance.

Je vous réitère que le ministère de la Culture et des Communications du Québec ne désire pas comparaître à l'audience publique qui se tiendra ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes salutations distinguées.

Marie-Claude Champoux

p. j.

N/Réf. : 28811